

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats pour le troisième trimestre de 2021¹⁾

BRAMPTON, ONTARIO, Le 17 novembre 2021 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le troisième trimestre clos le 9 octobre 2021. Le Rapport du troisième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca et sera déposé sur SEDAR et disponible à sedar.com.

« Au cours du troisième trimestre, l'accent que nous avons mis sur l'exécution au niveau de nos principales activités de vente au détail ainsi que la réponse enthousiaste des clients ont donné lieu à un autre trimestre avec de solides résultats financiers », a déclaré Galen G. Weston, Président et Président du Conseil de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Les mesures de confinement liées à la pandémie ayant été à toutes fins pratiques levées partout au pays, notre portefeuille de supermarchés et de pharmacies nous positionne avantageusement pour répondre à l'évolution des besoins des Canadiens. »

Loblaw a enregistré une forte demande en magasin et en ligne, grâce à la réouverture des économies et à la tendance persistante des repas pris à domicile. Les achats saisonniers pour la rentrée et l'Action de grâce ont été élevés, ce qui témoigne d'un retour enthousiaste à certaines habitudes pré-pandémie. Le même phénomène a aussi pu être observé dans nos pharmacies. Les ventes de produits de beauté ont grimpé grâce au retour graduel des activités sociales et du travail en présentiel. Les ventes de médicaments sur ordonnance ont aussi augmenté, ayant été soutenues par la demande de services pharmaceutiques, y compris les consultations médicales, l'administration de vaccins et le dépistage.

L'accent que Loblaw a mis sur ses principales activités de vente au détail lui a permis de dégager un autre solide trimestre marqué par des améliorations sur le plan de l'exploitation et sur le plan financier, caractérisé par des hausses de l'achalandage et des parts de marché dans les secteurs de l'alimentation et de la pharmacie. Les clients ont répondu favorablement à nos promotions de masse et personnalisées fondées sur des données, ce qui nous a permis d'offrir de la valeur là où les consommateurs et leur famille en avaient le plus besoin. Les ventes en ligne demeurent supérieures aux niveaux pré-pandémie et devraient dépasser les 3 milliards de dollars en 2021, en hausse par rapport à la performance de l'exercice précédent.

Au cours du trimestre, Loblaw a poursuivi ses efforts visant à avoir une incidence positive au sein des communautés qu'elle sert.

- La société a poursuivi ses efforts de réduction du gaspillage alimentaire en :
 - faisant don de plus de 680 388 kilogrammes d'aliments par l'intermédiaire de son partenaire de lutte contre la faim Deuxième Récolte, réduisant ainsi le gaspillage alimentaire et aidant ceux dans le besoin;
 - lançant les nouvelles [docuséries « À moitié plein » et « Mûrs » dans le cadre du Projet Adeptes](#) afin de sensibiliser les consommateurs et de les aider à réduire le gaspillage alimentaire à la maison;
 - collaborant au projet Zoo Share en Ontario, qui vise à convertir 15 000 tonnes de matières résiduelles et 2 000 tonnes de fumier provenant du zoo en suffisamment d'énergie renouvelable pour alimenter environ 250 maisons, tout en réduisant de près de 20 000 tonnes par année les émissions de gaz à effet de serre.
- La marque le Choix du Président^{MD} a élargi la gamme la plus exhaustive de produits à base de plantes au Canada en lançant dix nouveaux produits offrant des alternatives savoureuses à la viande et aux produits laitiers.
- La société a signé le nouvel Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh (l'« Accord international ») afin de continuer à promouvoir les conditions de travail sécuritaires.
- En soutien à la santé des femmes, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a annoncé un engagement de trois ans pour rendre les produits menstruels gratuits et accessibles dans les écoles de l'Ontario.

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2021

À moins d'indication contraire, les faits saillants qui suivent reflètent l'incidence de la COVID-19.

- Les produits se sont établis à 16 050 millions de dollars, en hausse de 379 millions de dollars, ou 2,4 %, comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2020.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 15 831 millions de dollars, en hausse de 367 millions de dollars, ou 2,4 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2020.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaws) a augmenté de 0,2 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a augmenté de 4,4 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant progressé de 4,8 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 4,1 %.
- Le taux de croissance moyen composé⁽⁵⁾ du chiffre d'affaires sur une période de deux ans s'est établi à 4,5 % et à 5,5 %, respectivement, pour le secteur de l'alimentation au détail et le secteur des pharmacies au détail.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique de la société a reculé de 0,4 % (175 % en 2020) en raison de la comparaison avec le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique élevé au troisième trimestre de 2020.
- Les coûts liés à la COVID-19 se sont chiffrés à environ 19 millions de dollars (approximativement 85 millions de dollars en 2020).
- Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage⁽²⁾ du secteur Vente au détail s'est établi à 30,7 %, ce qui représente une hausse de 140 points de base en regard du troisième trimestre de 2020.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 863 millions de dollars, en hausse de 145 millions de dollars, ou 20,2 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2020.
- Le montant ajusté du BAIIA⁽²⁾ s'est établi à 1 674 millions de dollars, en hausse de 156 millions de dollars, ou 10,3 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2020.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 431 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 89 millions de dollars, ou 26,0 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2020. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 1,27 \$, ce qui représente une hausse de 0,31 \$, ou 32,3 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2020.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société⁽²⁾ s'est établi à 540 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 81 millions de dollars, ou 17,6 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2020.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire⁽²⁾ s'est établi à 1,59 \$, ce qui représente une hausse de 0,31 \$, ou 24,2 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2020. Le taux de croissance moyen composé⁽⁵⁾ du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire sur une période de deux ans s'est établi à 13,7 %.
- La société a racheté 3,4 millions d'actions ordinaires, à un coût de 300 millions de dollars, ainsi que 13,6 millions d'actions ordinaires, à un coût de 1 000 millions de dollars, depuis le début de l'exercice, aux fins d'annulation.
- Les dépenses d'investissement de la société se sont élevées à 330 millions de dollars et les flux de trésorerie disponibles⁽²⁾, à 455 millions de dollars.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Pour les périodes closes le 9 octobre 2021 et le 3 octobre 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 (16 semaines)	2020 ⁴⁾ (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2021 (40 semaines)	2020 ⁴⁾ (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	16 050 \$	15 671 \$	379 \$	2,4 %	40 413 \$	39 428 \$	985 \$	2,5 %
Résultat d'exploitation	863	718	145	20,2 %	2 232	1 663	569	34,2 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 674	1 518	156	10,3 %	4 263	3 691	572	15,5 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,4 %	9,7 %			10,5 %	9,4 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	434 \$	345 \$	89 \$	25,8 %	1 128 \$	760 \$	368 \$	48,4 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	431	342	89	26,0 %	1 119	751	368	49,0 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	540	459	81	17,6 %	1 396	1 068	328	30,7 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,27 \$	0,96 \$	0,31 \$	32,3 %	3,26 \$	2,09 \$	1,17 \$	56,0 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,59 \$	1,28 \$	0,31 \$	24,2 %	4,07 \$	2,97 \$	1,10 \$	37,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	340,1	358,0			343,1	359,5		

- i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Pour les périodes closes le 9 octobre 2021 et le 3 octobre 2020 (en millions de dollars canadiens)	2021 (16 semaines)				2020 ⁴⁾ (16 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total
Produits	15 831 \$	297 \$	(78) \$	16 050 \$	15 464 \$	278 \$	(71) \$	15 671 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	4 856 \$	245 \$	(78) \$	5 023 \$	4 534 \$	226 \$	(71) \$	4 689 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	30,7 %	s. o.	— %	31,3 %	29,3 %	s. o.	— %	29,9 %
Résultat d'exploitation	816 \$	47 \$	— \$	863 \$	674 \$	44 \$	— \$	718 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	187	16	—	203	205	23	—	228
Bénéfice avant impôt sur le résultat	629 \$	31 \$	— \$	660 \$	469 \$	21 \$	— \$	490 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	807 \$	10 \$	— \$	817 \$	789 \$	6 \$	— \$	795 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 617	57	—	1 674	1 468	50	—	1 518
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,2 %	s. o.	— %	10,4 %	9,5 %	s. o.	— %	9,7 %

	2021 (40 semaines)				2020 ⁴⁾ (40 semaines)			
Pour les périodes closes le 9 octobre 2021 et le 3 octobre 2020 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total
Produits	39 783 \$	822 \$	(192) \$	40 413 \$	38 816 \$	777 \$	(165) \$	39 428 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	12 182 \$	692 \$	(192) \$	12 682 \$	11 468 \$	678 \$	(165) \$	11 981 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	30,6 %	s. o.	— %	31,4 %	29,5 %	s. o.	— %	30,4 %
Résultat d'exploitation	2 077 \$	155 \$	— \$	2 232 \$	1 582 \$	81 \$	— \$	1 663 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	476	48	—	524	509	67	—	576
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 601 \$	107 \$	— \$	1 708 \$	1 073 \$	14 \$	— \$	1 087 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 011 \$	30 \$	— \$	2 041 \$	1 971 \$	16 \$	— \$	1 987 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	4 078	185	—	4 263	3 594	97	—	3 691
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,3 %	s. o.	— %	10,5 %	9,3 %	s. o.	— %	9,4 %

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme Mastercard^{MD} Services financiers le Choix du Président^{MD} dans le secteur Services financiers.

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 15 831 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, en hausse de 367 millions de dollars, ou 2,4 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2020.
 - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaws) s'est établi à 11 382 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,2 % (6,9 % en 2020). Le chiffre d'affaires a été touché par la perte de vigueur de la tendance des repas pris à domicile après une forte croissance à l'exercice précédent, ce qui a été contré par la hausse de l'inflation dans le secteur. Le taux de croissance moyen composé⁵⁾ du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail sur une période de deux ans s'est établi à 4,5 %.
 - Les mesures internes de l'inflation de la société ont été quelque peu plus élevées que l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 2,6 % (1,8 % en 2020), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin.
 - La taille du panier d'épicerie a fléchi et l'achalandage en magasin a augmenté au cours du trimestre en regard du troisième trimestre de 2020.
 - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 4 449 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 4,4 % (6,1 % en 2020), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 4,8 % (10,3 % en 2020) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant augmenté de 4,1 % (2,4 % en 2020). La croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a bénéficié des fortes ventes de services facturables. Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a bénéficié de la reprise des activités économiques au troisième trimestre de 2021. Le taux de croissance moyen composé⁵⁾ du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail sur une période de deux ans s'est établi à 5,5 %.
 - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 2,4 % (5,0 % en 2020) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 0,7 % (4,9 % en 2020).
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 816 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, ce qui représente une augmentation de 142 millions de dollars, ou 21,1 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2020.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 4 856 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, en hausse de 322 millions de dollars, ou 7,1 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2020. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 30,7 %, en hausse de 140 points de base comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2020, en raison des variations favorables dans la composition du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail et du secteur des pharmacies au détail et des améliorations sous-jacentes aux initiatives commerciales.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 617 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, en hausse de 149 millions de dollars, ou 10,1 %, par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2020. La hausse est attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par l'augmentation défavorable des frais de vente et charges générales et administratives décrite ci-dessous. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 70 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2020 pour s'établir à 20,5 %. L'augmentation défavorable de 70 points de base s'explique principalement par la normalisation des conditions d'exploitation à la suite des mesures de confinement et les coûts plus élevés engagés par le secteur des pharmacies au détail pour la fourniture de services facturables, en partie contrebalancés par la baisse des coûts liés à la COVID-19.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 807 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, en hausse de 18 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2020, en raison essentiellement de l'augmentation des actifs liés aux TI et de l'augmentation de l'amortissement des biens loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart de 155 millions de dollars (155 millions de dollars en 2020).

- Après la clôture du troisième trimestre de 2021, la société a finalisé des plans d'optimisation du réseau qui entraîneront des conversions de bannières, des fermetures et des redimensionnements d'environ 20 magasins de détail non rentables à l'échelle de plusieurs bannières et formats, dont la majorité seront des conversions de bannières et 3 seront des fermetures au sein du secteur de l'alimentation de détail. La société prévoit comptabiliser des charges d'environ 25 à 35 millions de dollars dans le cadre de cette optimisation du réseau. Ces charges seront inscrites à mesure qu'elles sont engagées et devraient inclure des coûts liés au matériel, des indemnités de départ, des coûts liés aux contrats de location et d'autres coûts. La société prévoit réaliser des économies d'environ 25 millions de dollars au titre du BAIIA annualisé par suite de ces plans. Ce projet d'optimisation des magasins sera pratiquement terminé d'ici la fin de 2022. Étant donné que la société met l'accent sur l'optimisation de son réseau de magasins et de bureaux, des charges supplémentaires de cette nature pourraient être engagées au quatrième trimestre de 2021 et en 2022.

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 297 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, ce qui représente une augmentation de 19 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2020. Cette hausse découle essentiellement de l'augmentation des commissions d'interchange attribuable aux dépenses accrues des clients.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 31 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, ce qui représente une hausse de 10 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2020. Cette augmentation découle surtout de la hausse des produits susmentionnée, de la diminution des radiations contractuelles ainsi que de la baisse des coûts de financement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des coûts du programme de fidélisation et des coûts d'exploitation.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du troisième trimestre de 2021, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,365 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2021 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2021
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 31 décembre 2021 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2021

PERSPECTIVES³⁾

La pandémie de COVID-19 a continué d'influer sur les activités de Loblaw en 2021, y compris le défi de dépasser le chiffre d'affaires élevé de 2020.

Pour l'exercice entier, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses principaux secteurs d'activité de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la rentabilité de *PC Finance*^{MD} augmente;
- des dépenses d'investissement d'environ 1,2 milliard de dollars soient effectuées, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- un remboursement de capital aux actionnaires soit effectué au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

En se fondant sur sa performance sur le plan de l'exploitation et sur le plan financier depuis le début de l'exercice ainsi que sur l'élan des activités à la fin du troisième trimestre, la société prévoit une croissance d'un exercice à l'autre du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'établissant entre 30 % et 35 %, exclusion faite de l'incidence de la 53^e semaine au quatrième trimestre de l'exercice 2020 et des charges liées à l'optimisation du réseau de la société annoncée aujourd'hui.

Au cours du troisième trimestre, les coûts liés à la COVID-19 se sont élevés à environ 19 millions de dollars (environ 85 millions de dollars en 2020). Les coûts liés à la COVID-19 engagés au cours des quatre semaines ayant suivi la clôture du troisième trimestre de 2021 se sont élevés à environ 4 millions de dollars.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour obtenir un rapprochement et une description des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du Rapport du troisième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.

Changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR entré en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2021 En 2020, la direction a procédé à un examen des éléments d'ajustement historiques en vue de réduire le nombre d'éléments qu'elle exclut de ses mesures financières non conformes aux PCGR. La direction est arrivée à la conclusion qu'afin de présenter les éléments d'ajustement d'une manière plus cohérente avec celle de ses pairs canadiens et américains, la société n'apportera plus d'ajustements pour tenir compte des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes (déduction faite des reprises), de certaines charges de restructuration et autres charges connexes, des frais de règlement au titre des régimes de retraite, des modifications des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi et d'autres éléments. Pour obtenir davantage de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du Rapport du troisième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2021 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, dont la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2020 et à la rubrique 4, « Risques », de la notice annuelle 2020 de la société pour l'exercice clos le 2 janvier 2021, qui contient des informations détaillées sur les risques liés à la COVID-19 et son incidence sur la société.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel de 2020 et Rapport du troisième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires

Le Rapport annuel de 2020 et le Rapport du troisième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs 905-861-2243 investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias : Kevin Groh Vice-président principal, Affaires corporatives et communications 905-861-2437 pr@loblaw.ca
--	---

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 17 novembre 2021 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 161802#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du troisième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique 11 intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du Rapport du troisième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du troisième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.
 - 4) Certains chiffres ont été retraités en raison du changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR. Voir la rubrique 11 intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du Rapport du troisième trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.
 - 5) Le taux de croissance moyen composé est une mesure de la croissance annualisée sur une période plus longue qu'un exercice. Le taux de croissance moyen composé présenté par la société correspond au taux de croissance annuel moyen sur une période de deux ans, soit de 2019 à 2021.
-